Réponse au discours de réception de M. Denis Varaschin, par M. Pierre Geneletti, Président de l'Académie le 10 octobre 2025

Cher Monsieur Varaschin, cher nouveau confrère

Pour votre discours de réception au sein des membres titulaires de notre Académie, vous auriez souhaité que la réponse vous soit donnée par un de vos éminents confrères de l'université Savoie Mont Blanc, le professeur émérite et président honoraire Jean Burgos. Son état de santé ne l'a pas permis, et c'est à votre demande que j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter aujourd'hui aux membres de cette Académie qui vous accueillent, plaisir augmenté par le fait de devoir présenter un membre d'une communauté qui m'est chère, celle des historiens.

Mes premières pensées tout comme les vôtres sont donc adressés au professeur Jean Burgos membre éminent de notre Académie.

Présenter au public un président d'université n'est pas chose aisée. On peut mettre en scène un écrivain, un artiste, un professionnel en prenant comme boussole l'approche classique de l'homme et de l'œuvre. Mais pour un chef d'entreprise, pour un président d'université en la circonstance, tout est complexe. Il est comme un chef d'orchestre, avait écrit notre confrère Jean-Louis Darcel, lors de votre intervention lors de la séance solennelle de rentrée de 2017.

Pour votre discours de réception vous avez choisi de nous parler d'un « Voyage au centre de l'université française ».

Avec vos talents d'orateur, d'enseignant, avec votre expérience au sein de l'université d'Artois, puis de Savoie, vous nous avez d'abord rappelé ce qu'est une université, d'où vient son nom et ses origines depuis le Moyen Âge. Vous avez fait votre, le vieil enseignement qui veut que l'on ne comprenne l'université actuelle que si on en connaît l'histoire.

Vous nous avez rappelé sa longue vie dans l'orbite de l'Église, avant qu'elle ne s'en affranchisse, ses objectifs initiaux. Très rapidement, vous avez mis en avant ses difficultés à être autonome vis-à-vis d'un pouvoir qui se méfie d'elle et de sa possible liberté de penser. Même les Révolutionnaires s'en méfieront.

Cette difficulté s'est accrue avec la centralisation du pouvoir qui commence au XVe siècle, car celui-ci veut à la fois éviter l'apparition d'un contre-pouvoir, mais en même temps veut l'ouvrir à des étudiants issus de la petite noblesse ou de la petite bourgeoisie et chose nouvelle qui apparaît à l'Époque moderne, soutenir une recherche appliquée pour accroître la richesse et la puissance de l'État. Vous nous montrez combien il est difficile de répondre à ces aspirations parfois contradictoires.

Vous nous avez fait prendre conscience des différentes causes de l'affaiblissement de l'université au cours de siècles, avec d'abord la création des grandes écoles (Ponts et Chaussées et Mines), création faite parce que contrairement aux universités étrangères, les universités françaises ne s'adaptent pas aux deux grands courants de l'Époque moderne, l'humanisme de la Renaissance, puis le progrès des sciences. Grandes écoles qui ont rapidement confisqué à leur profit la recherche appliquée. Créations confirmées sous la Première République par la création de l'École normale supérieure et l'École polytechnique. Pour corroborer votre propos, vous ajoutez que seules les facultés de droit et de médecine n'en ont pas pâti puisqu'elles n'ont pas de grandes écoles en face d'elle.

Pour la seconde cause d'affaiblissement de l'université, vous utilisez le terme de « facultarisme »,. Dois-je vous dire que vous m'avez posé un problème avec ce terme, car si je crois en avoir compris le sens, je n'en ai pas trouvé la définition. Je connais tout au plus celui de « Facultatiste », mot forgé par Diderot et signifiant membre de la faculté de médecine ou celui de « facultaire » : celui qui appartient à l'université. En seriez-vous l'auteur ?

Cette conviction que vous avez de l'importance de la recherche à l'université et qui trouve une première mise en œuvre avec la création de l'enseignant-chercheur de la loi Edgar Faure de 1968, trouve immédiatement un adversaire en la création des grands centres modernes de recherche tels que le CNRS. Mais cette création n'est-elle pas aussi une forme de réponse aux principales revendications du mouvement étudiant de mai 68, qui critiquait la sclérose de l'organisation administrative, hiérarchique et centralisée, ainsi que le traditionalisme de son enseignement ?

Vous nous montrez aussi que la multiplication par cinq du nombre d'étudiants entre 1955 et 1970, puis encore par trois entre 1970 et 2000, la mainmise de l'État sur les budgets, la réglementation et le contrôle, la création d'un nombre énorme d'universités (84 actuellement), dont l'origine de certaines est plus liée à la satisfaction des intérêts locaux qu'à une logique de qualité, aboutit à une dégradation des conditions de travail aussi bien des enseignants que des étudiants.

Vous nous avez ensuite fait prendre la mesure de la complexité des rapports entre l'université et les différents ministres de tutelle qui se sont succédés, tous voulant marquer leur époque, faire une « Université à la française », désirs qui se noient rapidement dans un flot de normes qui en atténuent l'efficacité et que le ministre suivant réforme à son tour. Tous oubliant d'attribuer les moyens qui seraient nécessaires.

Enfin vous nous avez rappelé l'importance des alliances avec les autres universités européennes, alliance qui permet à toutes les universités quelle que soit leur taille, de se faire une réputation et de tenter de s'approcher de l'excellence.

Si vous avez fait de la description des causes de cet affaiblissement de l'université française, et alors que l'objectif prévu par Michel Rocard et Alain Juppé d'avoir deux universités dans les 20 premières mondiales et 10 dans les 50 premières n'a pas été atteint, vous précisez ensuite que les universités n'ont toujours pas de réelle autonomie, qu'il n'y a toujours pas de vision d'ensemble de l'enseignement supérieur, et que leurs présidents ont toujours des pouvoirs limités. Ceci n'est-il pas une conséquence d'une politisation excessive de certaines universités dans lesquelles plus aucune évolution ne semblait possible, ce qui avait amené Joseph Fontanet à « prendre une décision d'ordre public qui cherche à affirmer la primauté de l'État sur le principe d'autonomie universitaire lorsque les universités s'avèrent incapables de régler seules leurs crises majeures.

Vous n'oubliez pas en conclusion de rappeler la valeur élevée des ressources humaines que l'on trouve au sein de l'université française, de rappeler ses capacités en matière de recherche qui ne demandent qu'à être magnifiées, et vous nous avez proposé quelques pistes, des orientations qui, preuve de votre optimisme quant aux possibilités d'évolution de

l'université, pourraient contribuer à faire d'elle un des fleurons de la société française.

Il ressort donc nettement de vos propos que vous avez été président d'une université, que vous en avez vécu les difficultés, mais aussi tiré des satisfactions, et c'est cette vision, votre vision de l'université française que vous venez de nous faire partager.

Mais parlons maintenant de vous, de vos titres et de vos mérites. Vous êtes nés le 25 août 1957 à Bron, vous descendez d'une mère qui tire ses origines du Genevois et vous résidez aujourd'hui dans le Faucigny.

C'est dans le grand lycée de province de Lyon, le lycée du Parc, que vous faites vos études secondaires, études que vous continuez à l'université Lyon II pour la licence et le Master, puis à l'université de Grenoble pour le doctorat et ce que l'on appelle l'HDR, l'habilitation à diriger des recherches. De 1980 à 1981 vous faites votre service national à l'École militaire de Strasbourg comme professeur en classes préparatoires à l'École militaire inter armes de Coëtquidan (section littéraire et scientifique).

À l'issue de ce service national, vous êtes affecté comme professeur en section internationale au lycée international de Ferney-Voltaire dans l'Ain jusqu'en 1999. Votre appétence pour l'enseignement fait que, parallèlement, vous professez en classe préparatoire HEC au lycée du Parc, et au lycée Ampère, à Lyon. Mais en même temps, vous préparez une thèse de doctorat d'histoire intitulée : *La Société lyonnaise des forces motrices du Rhône (1892 – 1946). Du service public à la nationalisation*, sous la direction du professeur de l'université Grenoble II- Pierre Mendès France , Pierre Cayez, le grand spécialiste de l'industrialisation lyonnaise. Elle est soutenue en 1995 devant un jury présidé par le professeur de l'université Paris-Sorbonne - Paris IV, François Caron. Deux années plus tard, vous obtenez « Habilitation à diriger des recherches » en présentant un travail intitulé « *États et électricité en Europe occidentale* », travail réalisé avec comme garant le professeur Pierre Cayez et soutenu devant un jury présidé par le professeur Serge Chassagne de l'université Lyon II-Lumière.

En 1999, vous êtes nommé, sans passer par la case maître de conférences, professeur des universités en histoire contemporaine à

l'université d'Artois, où vous occuperez de nombreux postes : membre du conseil scientifique, directeur de laboratoire de recherche, chargé de mission Maison des Sciences de l'Homme, et membre de l'école doctorale.

L'année 2007, voit votre nomination comme professeur d'histoire contemporaine à l'université de Chambéry. Vous y enseignez l'histoire économique et le patrimoine industriel. Vous y dirigerez quatre thèses dont je crois devoir en citer deux : celle de Jean-Marc Villermet sur : L*es dynamismes et les enjeux d'un village de montagne : l'espace Grand-Arc-Lauzière, aux portes de la Maurienne* et celle d'Émilie Cottet-Desmoulin sur : *Les premiers chemins de fer en Savoie.*

Produire des connaissances nouvelles et les transmettre aux étudiants tel est le destin que vous vous êtes choisi dès l'enfance. Quant à votre spécialisation initiale dans le domaine de l'histoire de l'électricité, de ses hommes, de ses entreprises, et de ses techniques, dans un espace situé entre Rhône et Alpes, elle viendrait de la découverte que vous avez faite d'un placard fermé à double tour où étaient entreposées les archives personnelles d'un conseiller général du département de l'Ain très mêlé aux premières usines hydroélectriques du Haut-Rhône. L'évolution de vos recherches s'oriente ensuite en concevant une approche historique et patrimoniale énergétique plus globale. Enfin depuis votre nomination à l'Université de Chambéry, maintenant appelée Savoie Mont Blanc, vos travaux portent aussi sur l'histoire de la Savoie.

Ces travaux de recherches ont pour corrélation plus d'une centaine de publications. Je citerai les plus récentes : *Histoire économique et sociale de la Savoie,* chez Droz à Genève en 2014 - *Société des forces du Fier. Une histoire des énergies à Annecy et dans sa région*, publiée à Annecy en 2023 –*Charles Devant (1887-1979)*, publié en 2025 chez Droz à Genève. Des ouvrages co-dirigés : *Patrimoines en tension. Les paysages industriels –L'Électrification des Alpes-Maritimes et du littoral méditerranéen, XIXe-XXIe siècles.* Des articles *: Léon Laydernier cornélien héros annécien - Paul Girod, industriel à Ugine, publiés,* dans les Mémoires de l'Académie de Savoie - *ST Dupont à Faverges, de génération en génération.- Une philosophie de l'action entrepreneuriale ou le patrimoine hydroélectrique de La Franche-Comté.* Vous me pardonnerez cette évocation insuffisamment détaillée des publications dont vous avez été l'auteur ou le

co-auteur, mais énumérer tous ces travaux témoins de votre activité finirait, je le crains, par être fastidieux.

Mais aussi l'organisation de colloques, je citerai parmi les plus récents ceux intitulés : *Pour une histoire renouvelée du tourisme*, qui se déroulent sur 5 sites, deux en Savoie, à Nice , Bordeaux ou Rouen, entre 2025 et 2026 ; un *colloque international méditerranéen sur le thème de l'eau* à Nice en 2026. Enfin, vous avez présidé le Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, sur le thème ; *Eaux et histoires d'eaux,* qui s'est tenu à Aix-les-Bains en 2022.

En 2008, vous êtes élu vice-président du conseil d'administration de l'Université Savoie Mont Blanc, puis en avril 2012, président de cette université, poste pour lequel vous serez réélu en avril 2016 avec un mandat prolongé jusqu'au 1er janvier 2021, élu à chaque fois au premier tour de scrutin. Vous en serez le premier président historien. Je vous cite :

> Présider une université est enthousiasmant, car il s'agit de participer à l'écriture de son histoire, celle qui la porte vers l'avenir. Présider l'Université Savoie Mont Blanc est d'autant plus passionnant qu'elle est le produit complexe d'une histoire tumultueuse qui symbolise sa vitalité plurielle, son dynamisme en constant renouvellement, sa rage de réussir en dépit des difficultés.

Pendant cet exercice, votre conduite sera guidée par plusieurs principes : l'université Savoie Mont Blanc doit rester maître de son destin et conforter son statut d'université de plein exercice, tout en collaborant avec les universités voisines de Grenoble et de Lyon, mais aussi en créant des partenariats avec la Suisse et l'Italie. Et ceci, au moment où elle était à l'arrêt, dans l'attente de confier son destin à d'autres, de risquer une fusion avec celle de Grenoble. Cet exercice s'est révélé d'autant plus difficile que le nombre d'étudiants à accueillir est de plus en plus élevé , il y en maintenant quinze mille et que cette université est une des plus mal dotées de France par l'État, ce qui ne l'empêche pas de figurer parmi celles qui obtiennent d'excellents résultats.

Elle doit être pluridisciplinaire.

Elle doit avoir des relations avec les acteurs économiques et sociaux des deux départements. Cette mission est assurée par deux entités : un club des Entreprises dont vous confortez l'avenir en réunissant en son sein tous

les clubs existants, en y intégrant la faculté de droit en 2015, puis l'UFR Sciences et Montagne en 2020. Vous co-fondez en 2020, une Fondation Université Savoie Mont Blanc, dont vous assurerez la vice-présidence. Ceci parce que vous estimez que l'université doit se tourner vers le territoire pour faire émerger un écosystème territorial Université-Entreprise-Elus.

Pour résumer votre pensée, je vous citerai à nouveau :

> Ce projet, qui entend créer plus de valeurs académique, économique et humaine en Savoie Mont Blanc, dessine une troisième voie : ni fusion, ni isolement, mais articulation du territoire et de la mondialisation. L'émergence d'un espace universitaire régional, alpin et transfrontalier fondé sur du respect, de la complémentarité et du projet offre de belles perspectives pour l'avenir.

Vous ajoutez : « L'histoire ne doit pas être bloquante : un avenir cela se façonne, un avenir cela se veut »

Enfin, vous plaidez pour une organisation moderne et agile, tout comme pour une rigueur de gestion, qui doivent permettre d'assurer la mission de service public tout en préservant l'emploi et les conditions de travail de tous et toutes.

Mais votre engagement personnel et professionnel, vous finirez votre carrière professeur de classe exceptionnelle, ne se limite pas à l'enseignement, ou à la recherche, autre ressort important de votre activité, puisque vous êtes également amené à jouer un rôle notable, soit auprès d'autres universités :

-vous êtes membre du jury du CAPES d'histoire-géographie et de jury d'écoles de commerce : HEC, ESC Lyon, ISG (international Business School de Lyon)

-Vous cofondez en 2013, puis présidez de 2018 à 2020, après une rencontre avec Christine Gangloff-Ziegler, présidente de l'Université de Haute-Alsace, l'AUREF, une Alliance des universités de recherche et de formation qui en regroupe maintenant 35.

-Ces mêmes années, vous êtes vice-président de la Commission Formation de la Conférence des présidents d'université.

-De 2012 à 2013, vous présidez l'INES Formation et Évaluation (C'est Institut national de l'énergie solaire).

-Vous êtes vice-président de l'Institut de la Montagne.

Soit auprès de l'Industrie

Votre statut de spécialiste reconnu de l'électricité, vous expliquez que l'électricité est la condition du développement industriel en France et dans le monde, vous amène à être membre du conseil d'administration des pôles de compétitivité de Tenerrdis (Technologies énergies nouvelles, énergies renouvelables, Rhône-Alpes, Drome, Isère, Savoie et Haute-Savoie) et Arve Industries devenu Mont-Blanc Industries, spécialisée dans la mécanique et les outillages de précision.

Vous participez à de nombreux titres à l'Agence nationale de la recherche(ANR), à l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)devenue Hceres, ou au comité SHS (Sciences humaines et sociales) du réseau Figure. (Réseau Formation en InGénérie d'universités)

Enfin, je préciserai que vous avez présidé le comité éthique de réflexion du ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques sur les matières et les déchets nucléaires (PNGMDR), dont le rapport final sera remis en 2026.

Soit auprès d'associations historiques ou patrimoniales

Le comité d'histoire d'EDF, dont vous êtes conseiller scientifique pour les projets patrimoniaux, vous écrirez que :

> L'industrie est aussi un patrimoine en péril qui ne peut se réduire à des friches industrielles disgracieuses bonnes à détruire, effaçant de la sorte des pans de notre histoire. C'est pourquoi il faut réhabiliter certains sites, certains paysages de l'électricité.

La Société des Amis du Vieil Annecy et je dirai maintenant l'Académie de Savoie.

Enfin, vous avez également une activité éditoriale comme directeur de collection ou de membre de comités éditoriaux de revues : *Bulletin de l'histoire de l'électricité, Revue européenne d'histoire sociale, Organization Studies et Journal of Energy History.*

Si je vous pose la question : « Comment faites-vous pour concilier toutes ces activités », me répondrez-vous comme votre confrère Jean Burgos l'a fait à Jean-Louis Darcel : « Le jour je travaille pour l'institution, la nuit je travaille pour moi ».

Vous êtes chevalier de l'Ordre des palmes académiques depuis juillet 2016.

Par votre nomination comme membre titulaire l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, vous rejoignez une lignée de présidents de l'Université de Savoie qui ont appartenu à cette institution : le juriste Roger Decottignies, père fondateur du centre universitaire de Chambéry ; le scientifique Jacques Rebec, premier président de la première université de plein exercice ; le littéraire Jean Burgos. Élu membre correspondant en 2018, vous avez été nommé membre associé en 2020. Vous avez fait bénéficier l'Académie à plusieurs reprises de communications de haute qualité, toutes publiées dans nos mémoires académiques : « *L'université de Savoie, un contrat sans fin* ,» lors de la séance solennelle de rentrée de novembre 2017 ; « *Paul Girod, industriel à Ugine* », en avril 2022 ; « *Léon Laydernier, banquier savoyard* », en novembre 2024. Mais vous avez également enrichi la bibliothèque de l'Académie en offrant un grand nombre de vos publications.

Cher Monsieur Varaschin, votre place est parmi nous. Soyez le bienvenu au sein de cette assemblée que vous ne manquerez pas de continuer à faire bénéficier de vos recherches.